

Le 14 juin 2022, à Paris

À l'attention de Madame Christel Heydemann, Directrice Générale du Groupe Orange

Copie DRH Groupe et DRSG Groupe

Madame,

Les circonstances des suicides récents de nos collègues génèrent incompréhension, colère et inquiétude parmi les salariés de l'entreprise.

D'anciens dirigeants de France Télécom sont actuellement sur le banc des prévenus dans le cadre de leur procès en appel pour harcèlement institutionnel, alors même que l'entreprise a accepté sa condamnation. Quelles réponses la direction d'aujourd'hui entend-elle apporter à une désorganisation du travail qui génère du stress pour les salariés ?

Pour la CFDT, l'analyse de ces situations et la mise en œuvre de plans de prévention de la direction doivent être impactantes et immédiates.

Nous demandons notamment :

- La reconnaissance par l'entreprise de ces suicides en accident du travail ou de service
- La tenue immédiate des commissions de suivi des accords post-crisis de 2010/2011 qui ne se sont plus tenues depuis de très (trop ?) nombreuses années : RPS, Organisation du Travail, expérimentation en vue d'améliorer les conditions de travail, mobilité
- L'application de l'accord de méthodologie de l'évaluation en vue de l'adaptation de la charge de travail de 2016, notamment via une analyse de la charge de travail des différentes activités en commençant par les métiers du domaine Intervention, mais aussi une analyse au sein de la direction entreprise France
- Le recrutement systématique en cas de surcroît d'activité généré par le départ de collègues ou le remplacement lors des arrêts maladie de longue durée au sein des services. Il n'est pas acceptable que l'entreprise permette, voire oblige, des salariés à :
 - o d'une part, faire le travail de deux ou trois personnes
 - o et, d'autre part, d'être en situation de travailler pendant leurs arrêts maladie
- La mise en œuvre d'une chaîne de soutien aux salariés efficace pour répondre à leurs problèmes quotidiens en lien direct avec leur activité ou dans le cadre d'un accompagnement devenu incontournable. Nous notons une dégradation de la prise en charge des salariés, faute d'effectifs dans les fonctions supports, prise en charge pourtant nécessaire à une expérience salariée de qualité
- La présentation d'un bilan de l'activité de la mission de soutien et de médiation nationale
- L'examen d'une politique de prévention du harcèlement institutionnel dans l'entreprise avec les élus du CSEC
- La remise en route du processus de centralisation puis d'information liée aux suicides de salariés sur l'UES Orange aux élus du CSEC et aux DSC, autrefois prévue dans l'accord RPS. L'entreprise ne peut plus se cacher derrière des contraintes de confidentialité des informations liées aux décès vis-à-vis des familles. Il est anormal que les informations soient diffusées par les médias et les réseaux sociaux avant une information officielle aux représentants centraux des salariés.

Malheureusement, la démonstration est à nouveau faite qu'il ne suffit pas d'avoir de très bons accords : il faut s'en saisir, les faire vivre, les respecter et ce, à tous les niveaux !

Il incombe à nos dirigeants de manifester aux salariés une réelle volonté de mettre l'humain au cœur de la stratégie ; stratégie qui ne doit pas se résumer à un empilage de projets de transformation répondant à la seule ambition de réduction des effectifs, mais qui doit répondre à une vision porteuse d'avenir partout, pour tous.

Il est impératif d'impulser de toute urgence et à tous les niveaux de l'entreprise une nouvelle politique organisationnelle. La CFDT est prête à prendre part à son élaboration.

Enfin, la CFDT exige une réelle prévention des risques professionnels. Il n'est plus acceptable qu'une stratégie ait pour effet la dégradation des conditions de travail pouvant conduire certains de nos collègues à ce geste ultime.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

Elisa MISTRAL
Déléguée Syndicale Centrale CFDT UES Orange

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Elisa Mistral', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.